



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Assistants de service social et conseillers en économie ménagère

Question écrite n° 43847

Texte de la question

M. François Loos interroge M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les compétences respectives des assistant(e)s sociaux et des conseiller(e)s en économie sociale et familiale. Il semblerait que le travail de ces deux types de catégories de personnes se recoupe fréquemment sur le terrain. Certaines institutions préfèrent, en outre, engager des conseiller(e)s plutôt que des assistant(e)s pour des motifs de coût alors qu'ils sont employés pour les mêmes activités. Il aimerait donc connaître leurs champs de compétences respectifs et savoir s'il envisage de revoir cette différenciation, qui en pratiques'estompe de plus en plus.

Données clés

Auteur : [M. Loos François](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43847

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 octobre 1996, page 5374